

Gap, le 29 décembre 2025

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE 2025/2026 - TYPE

**À la demande de XXXXX, salarié(e) de l'entreprise/société XXXXX
OU chef(fe) d'entreprise de XXXXX
souhaitant intégrer l'une de nos sessions - FORMATION MOBILITÉ - TAXIS DU 04**

INTITULÉ DE LA FORMATION : FORMATION À LA MOBILITÉ POUR CONDUCTEUR/CONDUCTRICE DE TAXI

ORGANISME DE FORMATION : Université d'Etudes et de Loisirs des Alpes du Sud (UELAS),

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 930500630 05 auprès du Préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur et QUALIOPI - certificat renouvelé : RNQ-24/12/2388 délivré le 07/03/2025

EFFECTIF : 5 à 20

MODALITÉS : en présentiel

DATES DE LA FORMATION : 24/01/26 et 31/01/26

DURÉE TOTALE DE LA FORMATION EN HEURES : 14

FORMATEURS : Betty FAURE / Julien COMBE / Lucile COULON / Romain BUTERA / Laure BUTERA

DIRECTRICE PÉDAGOGIQUE/INGENIERIE/SUPERVISEURE MISSION : Betty FAURE

LIEUX DE LA FORMATION : Société d'économie mixte - SEM, 11 allée des Genêts 04200 SISTERON OU/ET CENTRE DE FORMATION UELAS - bâtiment Aurora - Micropolis 05000 GAP

PUBLIC VISÉ : tout conducteur de taxi souhaitant exercer sa profession dans un autre département

PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de taxi en cours de validé

MOYENS HUMAINS

- Titulaire du diplôme d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR) ou du Brevet d'Aptitude à la Formation de Moniteur (B.A.F.M.),
- Et/ou formateur titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de taxi depuis plus de 5 ans,
- Pour l'anglais : titre ou diplôme supérieur ou égal au niveau III et un niveau de connaissances linguistiques au moins égal au niveau C du CERCL ou une expérience

professionnelle de 2 ans, fondée sur l'usage courant de la langue enseignée au cours des 10 années précédent l'enseignement,

- Formateur justifiant détenir au minimum un titre ou diplôme en gestion au niveau 3 RNCP au minimum,
- Pour la prévention et secours civiques : justifier du certificat de compétences de "formateur de premiers secours en équipe" (PAE 1) ou du certificat de compétences de formateur de prévention et secours civiques (PAE 3),

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmative avec des cours magistraux et participative
- Études de cas...
- Salles de cours équipées de moyens multimédias,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires

OBJECTIF : appliquer la réglementation locale relative à l'exploitation des taxis ; identifier les principaux lieux et axes routiers de son territoire.

CONTENU :

7 heures portant sur :

- a. La réglementation et l'actualisation des connaissances relatives aux évolutions réglementaires locales, applicables aux taxis ;
 - Lecture des arrêtés préfectoraux.
 - Lecture de la convention de transport de malade assis.

+ 7 heures portant sur :

- b. Connaissance du territoire :
 - les principaux lieux, sites, bâtiments publics et les principaux axes routiers ;

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le/la formateur(trice).
- Évaluation en continu des acquis par exercices individuels et collectifs tout le long des deux journées.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée en fin de formation.
- Une attestation de réalisation de formation sera transmise afin que la personne formée puisse demander sa nouvelle carte professionnelle auprès de sa nouvelle préfecture
- Agrément : délivré par le Préfet du Département ou par le Préfet de Police dans sa zone de compétence.

La Directrice Administrative et Pédagogique
Betty FAURE

UNIVERSITÉ D'ÉTUDES ET DE LOISIRS DES ALPES DU SUD - Bâtiment Aurora - Micropolis 05000 GAP - FRANCE
Tél : 33-492 51 57 97 - Email : uelas.gap@bbox.fr - Site internet : <http://www.uelasfrance.org>

Enregistrée sous le numéro 93 05 00630 05. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - N° SIRET : 43493609200023 - Code APE : 8559B
Association loi 1901 non assujettie à la TVA en application de l'article 206-1 bis du Code Général des Impôts - Numéro de TVA intracommunautaire FR81434936092
Pour formations taxis agrément préfectoral n° 2021-10-001 délivré par la préfecture des Alpes de Haute-Provence

Nous avons collecté vos données personnelles car vous nous les avez confiées ; nous les utilisons dans une démarche commune à votre demande dans le cadre de nos actions de formation.
Pour plus d'informations, contactez-nous : uelas.rpd@gmail.com